



Novembre 1992 Sur la route de Royan. Voir la mer et mourir

PAR ALEXIS CORDESSE

« Laurent venait d'avoir dix-huit ans lorsqu'il a appris qu'il était porteur du virus du sida. Après quelques années, la maladie l'a rattrapé. Trop faible pour continuer à travailler et vivre seul, il est retourné chez ses parents. J'ai réalisé ce reportage dans les trois semaines qui ont précédé sa mort. Il voulait voir la mer une dernière fois, entouré de ses proches qui ont accepté que je les accompagne. Laurent est décédé en décembre 1992, à l'âge de vingt-deux ans. »

Printemps 2004 Rwanda, province de Kibuye. L'aveu

PAR ALEXIS CORDESSE

« Mon premier séjour au Rwanda date de 1996, deux ans après le génocide. Sur place, j'avais compris qu'aucune de mes images ne dirait la nature de ce qui s'était passé. Et j'avais décidé de travailler avec du son (et notamment les enregistrements de la Radio des Mille Collines et ses appels au meurtre), sous la forme d'un court-métrage. Cette série de portraits constitue la deuxième partie de ce travail. Elle a été publiée dans *Liberation* pour les dix ans du génocide, dans un cahier spécial, avec un long reportage de Christophe Ayad, qui lui valut le prix Albert-Londres. Elle a été réalisée dans la province de Kibuye, au printemps 2004. Elle porte sur les visages et les paroles des génocidaires et s'intitule "L'aveu". Pour la première fois, une procédure d'aveux organisée par les autorités rwandaises entraînait une remise de peine. Cela permettait de vider les prisons. Les peines étaient catégorisées, des idéologues, et cadres de l'armée, jusqu'aux simples exécutants. C'est là qu'on a pris la mesure de ce qu'on a appelé « le génocide de voisinage », et de l'implication massive des civils qui ont participé aux tueries d'un coup de machette. Pour ce travail, images et texte sont indissociables. Avant chaque portrait, j'ai enregistré un témoignage. Chacun disait comment il avait pris part au génocide. Le traducteur était tutsi. Je faisais la photo après. Je me demandais sans cesse : à quelle distance les regarder ? Je n'avais pas de doute sur leur humanité, je ne voulais pas les caricaturer en monstres, les réduire à leur condition de bourreau. J'ai compris ainsi l'échelle du crime, la démesure. »



« Je suis entrée dans la maison de mon voisin pour voir s'il avait laissé des provisions. Dans la cuisine j'ai découvert un Tutsi qui se cachait sous un drap. Je suis sortie en courant et j'ai appelé des hommes qui pillaient les tôles de la maison d'à côté. Plus tard, j'ai appris qu'il avait subi la mort. »

Mukasine Charlotte, 45 ans, cultivatrice, arrêtée le 4 août 1996, aveux du 12 août 2000, emprisonnée à Gitarama.



« Après une semaine de massacre, le conseiller de secteur est venu avec le bourgmestre inciter la population à finir le travail et à tuer les Tutsis qui étaient encore en vie. »

Bucyendore Uziel, 54 ans, cultivateur, arrêté le 13 avril 1996, aveux du 5 janvier 2001, en liberté provisoire depuis le 5 mai 2003.



« Les gens étaient devenus comme des animaux. Depuis le début des massacres, tout le monde ne pensait plus qu'à tuer. »

Dwamengeri Idelphonse, cultivateur, arrêté le 12 décembre 1996 pour crime de génocide, en liberté provisoire depuis le 5 mai 2003.



« Je vivais avec Balthazar, un Tutsi. Après une première attaque sur la montagne où nous étions cachés, Balthazar m'a demandé de partir pour sauver nos trois enfants. Après deux jours de marche, nous avons réussi à atteindre la maison de ma famille. Le lendemain, ils m'ont dit qu'ils ne voulaient pas d'enfants tutsis chez eux et ils nous ont chassés. Nous sommes restés cachés près de la maison pendant trois jours. Il y avait la pluie,

il y avait la faim. Alors j'ai décidé de me suicider avec mes enfants. Je les ai jetés dans la rivière. Au moment où j'allais me suicider, mon frère cadet m'a retenue. Il m'a dit : "Pourquoi te suicider, tu as réglé ton problème avec les Tutsis." »

Ayinkamiye Colette, cultivatrice, arrêtée le 9 mai 2000 pour crime de génocide, emprisonnée à la prison centrale de Gisovu, en attente de jugement.